

Personne ne me remplacera

§ Santé publique
§ Formation initiale, Formation continue
§ Médecin généraliste, médecine généraliste

Participer activement à la formation des jeunes médecins et ne trouver personne pour prendre sa succession, un paradoxe dont les pouvoirs publics sont responsables.

Christian Bonnaud, médecin généraliste, 60 ans, et parce que j'ai envie de travailler moins encore pendant quelques années, je vais dévisser ma plaque de médecin généraliste, fixée il y aura à ce moment-là trente-deux ans. Ce changement d'activité n'aurait pas posé de problème au niveau du suivi des patients, si nos gouvernants n'avaient pas limité le nombre de médecins formés.

Je n'aurai pas de successeur dans mon cabinet et comme nous travaillons en groupe de deux et à temps partiel chacun, ce qui nous permet de couvrir la semaine entière, le cabinet médical va se fermer et ma collègue va essayer de trouver une association dans le secteur pour pouvoir continuer à travailler à temps partiel, ce qui n'est pas gagné. On est là, face à un gâchis énorme. Au sein de cette profession, je me suis engagé dans la formation continue d'abord, puis ensuite dans la formation initiale. De jeunes médecins, en 3^e cycle, fréquentent régulièrement le cabinet et travaillent seuls auprès des patients sous notre supervision. Ces jeunes médecins sont vivement intéressés par notre approche de la maladie et des malades. Ils sont aussi très motivés par notre type d'organisation de travail. Cela permet la permanence de soins au cabinet, et cela laisse à chacun de nous du temps libre disponible. Je pense que d'assez nombreux médecins généralistes se sont investis comme moi dans l'amélioration du métier, dans sa promotion auprès des jeunes, en donnant une image positive qui ne masque pas la réalité du quotidien.

En ouvrant le cabinet aux jeunes, j'ai le sentiment d'avoir participé à l'ouverture et à la progression du métier de médecin généraliste. Ces jeunes, le plus souvent des femmes, habitant le plus souvent en ville, préfèrent pour des raisons familiales travailler en ville ou dans la proximité de celles-ci.

Me voilà donc dans un paradoxe : j'ai participé le plus activement que je le peux à la formation

des jeunes médecins, à la découverte du métier, et cela a créé une dynamique certaine au sein du cabinet médical. La supervision et l'échange permanent avec ces jeunes médecins sont effectivement très formateurs pour le jeune médecin, mais aussi pour moi. Et demain, silence, fermeture des locaux, arrêt des activités... et de nombreuses personnes seront orphelines de médecin généraliste.

L'hôpital, qui n'arrive pas à avoir suffisamment de spécialistes, embauche des médecins généralistes, avec des statuts non pérennes, mais l'emploi est salarié et les horaires plus adaptés au quotidien de ces jeunes médecins.

Aux consultant(e)s qui me demandent ce qu'il en sera pour eux demain, j'ai tendance à les renvoyer vers leurs représentants élus. Mais nos maires sont souvent désorientés, face à une demande qui ne rentre pas directement dans leurs attributions. Certains investissent dans l'immobilier et se retrouvent souvent avec des bâtiments vides, d'autres hésitent ne facilitant pas, à ce moment-là, parfois l'installation de jeunes médecins. D'autres font appel à des officines pour installer, avec plus ou moins de bonheur, des médecins étrangers. Tout cela ressemble fort à du bricolage et ne peut faire un système de santé.

Bref, la médecine générale se meurt, l'enseigner ne peut servir à quelque chose que s'il existe des possibilités d'insertion professionnelle et une couverture de l'ensemble du territoire. L'Ordre des médecins se désole, fait des études et puis...

Les syndicats médicaux traditionnels s'arc-boutent sur la médecine libérale, refusent la présence de syndicats de jeunes médecins lors des négociations conventionnelles.

J'oserais dire que les pouvoirs publics ont voulu cette diminution des professionnels, alors, qu'ils en assument les conséquences.

L'avenir sur ces territoires désertés par les médecins ne serait-il pas de proposer d'autres modes d'exercice pour les professionnels ? Chiche. ■

« L'hôpital, qui n'arrive pas à avoir suffisamment de spécialistes, embauche des médecins généralistes, avec des statuts non pérennes. »